

## L'avancée des travaux au cimetière et au Montier évoquée



■ **Le futur lotissement du Montier est en cours de commercialisation.** Photo R. PLAA

Parmi les points évoqués lundi en conseil municipal, les élus ont évoqué l'avancée des travaux au cimetière. Il ne reste plus que six places disponibles au nouveau columbarium. L'aménagement du Jardin du souvenir et des sols sera achevé pour la Toussaint. Le conseil a aussi décidé de modifier la durée de concessions, la perpétuité disparaissant dans tous les cas. Pour le cimetière, les concessions seront de 30 et 50 ans, pour le columbarium et les cavurnes de 30 et 15 ans. De nouveaux tarifs sont appliqués depuis le premier septembre. Ils seront disponibles en mairie, avec le nouveau règlement intérieur.

### ■ Lotissement du Montier

Les travaux de viabilisation sont en cours d'achèvement. La commercialisation des 19 parcelles peut donc être lancée. Le conseil a décidé de baisser le prix du m<sup>2</sup> à 28 € (30 € auparavant). Un acquéreur a rencontré le maire, Daniel Therville.

### ■ Adressage

Les 34 noms de rues et 3 pour des chemins privés ont été arrêtés. L'étude des devis pour les 80 panneaux de rues et les 400 plaques de numéros est en cours. La pose, assurée par les employés communaux, devra être terminée au 1<sup>er</sup> janvier. Une personne en emploi civique sera embauchée d'octobre à juin 2018. Sa mission sera d'accompagner les Vitriens dans leurs démarches administratives et de cadastrer le cimetière.

► **Autres décisions :** 1 300 € de subvention pour le spectacle et la fête de Noël ; création d'une commission culture et contact avec Luxel pour la création d'un parc photovoltaïque sur le site Eternit.